

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 10 mars 2022

Horaires : 19h30-21h30

Personnes présentes

Madame BONNIARD Linda	Représentante parents d'élèves CE2-CM1
Madame HONG-ALINS Alexandra	Représentante parents d'élèves PS-MS
Monsieur LEMONNIER Sylvain	Représentant parents d'élèves CM1-CM2
Monsieur BERNIER Henri	DDEN
Madame MORIN-FREBOURG	Adjointe aux Affaires Scolaires

Tous les membres de l'équipe enseignante

Personnes excusées

Madame Van BELLEGHEM	Inspectrice de l'Education Nationale
Monsieur DEWASMES Pascal	Maire
Monsieur GUERIN Cyrille	Représentant parents d'élèves MS-GS
Madame DERENNES Marie	Représentante parents d'élèves CP-CE1
Madame LESAGE Floriane	Enseignante

Ordre du jour

- ☐ *Rentrée 2022*
- ☐ *Actions pédagogiques menées au sein des classes*
- ☐ *Questions diverses des représentants des parents d'élèves*

1) Rentrée 2022

A la rentrée 2022 ; il n'y aura ni fermeture ni d'ouverture de classe. L'école restera donc à 5 classes.

Présentation des 4 répartitions possibles (basées sur les données actuelles - février 2022).

Prévisions des effectifs	Répartition n°1	Prévisions des effectifs	Répartition n°2
3-6 TPS	TPS-PS-MS	-	PS-MS
14 PS	3/6 + 14 + 7 = 24 / 27	14 PS	14 + 11 = 25
19 MS	MS-GS	19 MS	MS-GS
18 GS	12 + 12 = 24	18 GS	8 + 18 = 26
16 CP	GS-CP	16 CP	CP-CE1
11 CE1	6 + 16 = 22	11 CE1	16 + 5 = 21
14 CE2	CE1-CE2	14 CE2	CE1-CE2
13 CM1	11 + 14 = 25	13 CM1	6 + 14 = 20
13 CM2	CM1-CM2	13 CM2	CM1-CM2
118 élèves (+/- 6 TPS)	13 + 13 = 26	118 élèves (+/- 6 TPS)	13 + 13 = 26

Prévisions des effectifs	Répartition n°3	Prévisions des effectifs	Répartition n°4
-	PS-MS	3-6 TPS	TPS-PS-MS
14 PS	14 + 11 = 25	14 PS	3/6 + 14 + 9 = 26 / 29
19 MS	MS-GS	19 MS	MS-GS
18 GS	8 + 18 = 26	18 GS	10 + 18 = 28
16 CP	CP-CE1	16 CP	CP-CE1
11 CE1	16 + 11 = 27	11 CE1	16 + 11 = 27
14 CE2	CE2-CM1	14 CE2	CE2-CM1
13 CM1	14 + 6 = 20	13 CM1	14 + 6 = 20
13 CM2	CM1-CM2	13 CM2	CM1-CM2
118 élèves (+/- 6 TPS)	7 + 13 = 20	118 élèves (+/- 6 TPS)	7 + 13 = 20

De nombreux paramètres seront à prendre en compte :

- Comment séparer les élèves perturbateurs au cycle 3 et répartir au mieux les élèves en situation d'handicap en fonction des AVS (CM1-CM2) ?
- Comment éviter que des élèves de GS soient scolarisés à l'école élémentaire ?
- Comment éviter, à l'école maternelle, des classes de plus de 28 élèves dans des petits locaux ?

A l'heure actuelle, il est encore trop tôt pour établir une répartition et pour savoir si nous acceptons ou pas les élèves de TPS à la rentrée 2022.

Nous attendons les Portes Ouvertes de l'école, au cours desquelles de nombreuses inscriptions ont lieu.

Informations:

- *Evaluations académiques d'anglais*

Les élèves de CM2 passeront les évaluations académiques d'anglais à partir du lundi 21 mars jusqu'au mardi 24 mai 2022.

Quatre items sont évalués : comprendre à l'oral, lire, écrire, réagir / dialoguer / parler en continu.

- *Collège*

A la rentrée 2022, sur les 15 élèves de CM2 :

- 7 élèves sont inscrits dans un collège public.
- 8 élèves sont inscrits dans un collège privé.

- *Portes Ouvertes de l'école*

Elles sont prévues le samedi 30 avril 2022, au matin.

2) Actions pédagogiques menées au sein des classes

Création d'un ciné-concert par les élèves de CE2, CM1 et CM2
--

Ce projet a pour objectif de réunir les élèves de l'école élémentaire autour de la création et/ou mise en son de deux courts-métrages (un par classe), s'inscrivant dans une thématique commune en vue d'une représentation sous la forme d'un ciné-concert aux familles et à un artiste. Il s'agit d'un partenariat avec un artiste local et l'Ecole de Musique de l'Illet.

Maternelle :

Petit déjeuner : préparation et dégustation.

Collation du matin

Chorale

Sortie forêt

Sortie Asinerie : 24 mai

Correspondance scolaire : normalement nous nous rencontrerons.

Jardinière de fleurs comestibles.

CP-CE1

Natation: La natation a lieu tous les lundis jusqu'aux vacances d'avril. Annulation puis reprise avec respect des gestes barrière, le choix a été fait d'emmener uniquement les CP-CE1, pour 6 séances au lieu de 12.

CE2-CM1-CM2

TNB de Rennes: cinéma + action avec office du tourisme de Rennes.

CM1-CM2

Programme « Savoir rouler à vélo »

Mars : Les élèves participent actuellement au programme national « Savoir rouler à Vélo ». La formation de dix heures, étalée sur 6 séances, a été dispensée par l'association Team Sprint Energy et financée par la collectivité à hauteur de 35 euros par élève.

Athlétisme

Les élèves de CM1-CM2 bénéficieront de 5 séances d'athlétisme qui auront lieu sur le stade de Guipel, du vendredi 29 avril au vendredi 3 juin 2022. Ces séances ont été encadrées par un éducateur sportif de l'Office des Sports de Saint-Aubin d'Aubigné, financées par la communauté de communes.

Tournoi sportif « Olympiades » à Guipel

Pour donner suite aux séances d'athlétisme, des olympiades seront organisées en Juin 2022. Ces olympiades regrouperont toutes les classes ayant participé aux séances d'athlétisme.

Défi lecture - Visite du collège de Saint-Aubin d'Aubigné

Les élèves de CM2 et de 6èmeF étudieront au cours de l'année des livres communs (romans, albums, BDs ...), créeront des petits défis de lecture autour de ces livres puis les partageront avec les collégiens au cours de leur visite du collège. Une correspondance sera également établie entre les élèves de CM2 et 6^{ème}.

Visite du collège prévue en mai 2022.

Intervention de la gendarmerie de Saint-Aubin-du-Cormier

Juin : Un gendarme interviendra dans la classe de CM1-CM2 afin de faire passer aux élèves le « permis Internet » et de les mettre en garde sur l'utilisation des réseaux sociaux.

Course d'orientation

Les élèves de CM1-CM2 participeront à une course d'orientation en mai-juin et encadreront es élèves de CP-CE1.

3) Questions diverses

1) Les enfants à la cantine n'ont pas le droit de se laver les mains avec du savon avant et après le repas. Pourquoi ?

Ils ont le droit avant le repas, mais pas après pour des questions de timing trop serré.

2) Est-ce que la demande pour allonger la zone 30 de la rue Yvonnick Laurent a été acceptée ?

La demande est encore en cours au conseil départemental.

3) Pourquoi le centre de loisirs de Sens de Bretagne n'est-il pas ouvert au mois d'août (fermeture trois semaines) ?

Il en a toujours été ainsi, l'ALSH est géré par la mairie de Sens-de-Bretagne. Pour ces problématiques, il faut donc s'adresser à la mairie de Sens-de-Bretagne ou à Léo Lagrange Ouest qui est le gestionnaire.

4) Serait-il possible de régler les robinets pour le lavage des mains dans les toilettes de l'élémentaire ? En effet, il semble difficile (pour les enfants) de se laver les deux mains en même temps car il faut toujours une main qui appuie sur le robinet.

Dans une logique d'économie d'eau, le débit est court. Une demande sera faite à un plombier pour allonger un peu le temps.

5) Serait-il possible de voir ou revoir la répartition des jeux de société ou autres entre les garderies ?

Sur le principe, il y a accord, mais les jeux de périscolaire sont répartis par niveau. Les enfants peuvent en parler directement aux agents concernés.

6) Nous REMERCIONS les enseignantes, les ATSEM, les AVS et le personnel communal qui ont assuré leur service, ce qui a permis de ne pas fermer de classe.

7) Je n'ai pas de question, je voulais juste souligner le Super travail des enseignants et de la directrice avec tous les protocoles sanitaires qu'il y a pu avoir ; elles ont fait un travail de fou malgré les absences des enfants. Mettre sur les applications (Espace Numérique de Travail), c'est du boulot, on peut leur dire chapeau, alors un grand merci à vous.

8) Pourquoi les filles et les garçons de la classe de CE2 sont séparés à la cantine ? Il y aurait une table de filles et une table de garçons... Nous ne savons pas si c'est le cas pour les autres classes.

C'est une répartition ponctuelle pour écarter des éléments perturbateurs, ce n'est pas une répartition volontairement fille/garçon. L'école et le périscolaire sont mixtes.